
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 10 mai 2018 à 9 h 30
Salle de conférence - bureau des élus**

PRÉSENCES :

Frantz BENJAMIN, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel
Rosannie FILATO, Conseillère de la ville - district de Villeray
Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault
Giuliana FUMAGALLI, Mairesse d'arrondissement

ABSENCES :

Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Danielle LAMARRE TRIGNAC, Chef de division Relations avec les citoyens /
communications et greffe et Secrétaire d'arrondissement

10.01 - Ouverture de la séance

La mairesse de l'arrondissement déclare la séance ouverte à 9 h 30.

CA18 14 0154

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Frantz BENJAMIN

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

10.02

10.03 - Période de questions du public

À 9 h 34, la mairesse d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions du public ». Aucune question n'est soulevée et la période de questions du public est close.

10.04 - Période de questions des membres du conseil

À 9 h 35, la mairesse d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ». Aucune question n'est soulevée et la période de questions est close.

CA18 14 0155**Appui à la réalisation par la Commission scolaire de Montréal d'une salle de concert attenante à l'école Joseph-François-Perrault.**

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire de Montréal de construire une salle de concert dédiée aux élèves du programme de musique de l'école Joseph-François-Perrault, lesquels proviennent de l'arrondissement, dans une proportion de plus de 50 %;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Montréal détient le financement lui permettant de réaliser le projet;

CONSIDÉRANT que l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension est favorable à la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT que l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et la Commission scolaire de Montréal travaillent de concert et unissent leurs efforts pour le mieux-être des élèves et de la population de l'arrondissement;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Montréal offrira aux citoyens de l'arrondissement des services et autres bénéfiques qui seront déterminés ultérieurement et consignés dans une entente entre les deux parties;

CONSIDÉRANT que l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a déjà appuyé la Commission scolaire de Montréal par la Résolution CA08 14 0320 et que celui-ci réitère à nouveau son appui.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Rosannie FILATO
Sylvain OUELLET
Frantz BENJAMIN

et résolu :

que l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension appuie la réalisation par la Commission scolaire de Montréal d'une salle de concert attenante à l'école Joseph-François-Perrault, dans le respect du processus d'intégration du projet au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et du Règlement de zonage de l'arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

12.01 1182794001

Levée de la séance

À 9 h 50, la séance est levée.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Giuliana FUMAGALLI
Mairesse d'arrondissement

Danielle LAMARRE TRIGNAC
Chef de division Relations avec les
citoyens / communications et greffe et
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordonnances contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

Giuliana FUMAGALLI
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 juin 2018.